

Chers amis généalogistes,

Ca y est nous sommes en automne, le thermomètre a bien baissé et la pluie que nous n'avions plus vue depuis longtemps est de retour pour le plus grand bonheur de la nature. Ceci dit, la période estivale que nous avons quittée rime souvent avec le retour aux sources géographiques familiales et parfois avec des villégiatures dans un lieu de vie d'un de nos ancêtres éloignés. Ainsi cette période est souvent assez riche pour la récolte d'informations sur la généalogie et le cadre de vie de nos ancêtres. La météo nous aidant, il nous reste maintenant à mettre de l'ordre dans ces découvertes, à classer les nouvelles photos, à vérifier une nouvelle hypothèse et pour les plus courageux à écrire un nouveau chapitre de la chronique familiale. Je vous donne donc rendez-vous à nos prochaines réunions afin que chacun partage ses dernières expériences et confronte ses découvertes.

Notre association, ces dernières années, a démontré un grand dynamisme et nous devons poursuivre dans cette voie. Une association ne vit qu'avec ses bénévoles et c'est à eux que l'on doit sa réussite. Je demande ainsi aux volontaires de ne pas hésiter à se manifester auprès des membres du conseil d'administration. Dans nos projets pour 2013, nous avons lancé l'organisation d'un forum de généalogie pour le printemps à Nice sur le mode de celui d'Antibes en 2011. Pour assurer la réussite de cet événement, nous avons besoin de vous.

Patrick CAVALLO

AGENDA DES MANIFESTATIONS, FORMATIONS

5, 6 & 7 octobre - Festival du livre à Mouans-Sartoux.

14 octobre – Journée de généalogie à Levens, Salle du Fuon Pench.

10 & 11 novembre 2012 – 15^e salon généalogique du Gard à Nîmes.

17 & 18 novembre – XXI^e journées régionales de généalogie à Montélimar, organisées par le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale.

31 mai au 2 juin 2013 – XXII^e Congrès national de généalogie à Marseille (13).

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

RÉUNIONS ET PERMANENCES

Réunion mensuelle et permanence d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h (sauf en cas d'indisponibilité des salles). Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Permanence de Biot. Le 3^e jeudi de chaque mois, de 14 h à 16 h dans les locaux du CCAS. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

⚠ Pas de réunion au mois de novembre, car nous avons été informés que la salle ne serait pas disponible. A la place nous vous proposons une réunion le mercredi 12 décembre.

Permanence de Nice. Le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 15 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM, ainsi qu'à la bibliothèque. Animée par Michèle PARENTE.

Permanence de Mouans-Sartoux. Le 1^{er} mardi et le 3^e vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND (roland.agam@gmail.com).

Permanence de Nice-MIN. Permanence à Nice le dernier samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent FASSI.

Bloc-notes

Les formations

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : **les bases de généalogie** ;
- Un ordinateur : **initiation à l'informatique** ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
 - o **formation Généatique** ;
 - o **formation Heredis 12** ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : **formation GeneaBank**
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : **généalogie dans le Comté de Nice** ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : **formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 »** ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé, une équipe peut vous aider : la **formation Nimègue** est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à agam.06@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Archives départementales - CADAM
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu seront proposés :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Florent FASSI propose, chaque dernier samedi du mois, une permanence à notre local du Min, sous forme de séance de formation information selon les souhaits des adhérents (informatique, Poilus, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...).

Prochainement, au programme :

Le samedi 27/10/12 au MIN :

- matin, permanence Bleuets,
- après-midi : « Les bases de la généalogie ».

Le mercredi 31/10/12 aux archives départementales : exposé d'Alain OTHO « La reine Jeanne, comtesse de Provence ».

Le samedi 24/11/12 au MIN :

- matin, « Application et aide aux premières recherches » (suite de la séance d'initiation du 27/10),
- après-midi, « Méthodologie de recherche de nos ancêtres Poilus (théorie) ».

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- Stéphanie CALVIERA-RAYER, rédaction du bulletin, groupe Italie, info CD naturalisations, gestion de la liste de diffusion *yahogroupes* : sterayer@yahoo.fr
- AGAM (Patrick CAVALLO) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat (Louise BETTINI) : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Georges ROLAND) : roland.agam@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : mirghigie@orange.fr

- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

- Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage.

La bibliothèque de l'AGAM

- Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Communiqué de la FFG

La FFG décerne, à l'occasion des congrès nationaux de généalogie, un prix littéraire d'un montant de 500 euros. Les candidats doivent être membres d'une association fédérée et avoir publié un ouvrage sur un support papier. Il devra être rédigé en français. Son objet peut être :

- une généalogie
- une étude sur une population spécifique
- un ensemble de textes sur des sujets de généalogie

Règlement complet sur le site : <http://www.genefede.org/menu.php?mbre=&partie=5&page=137>

Cotisation AGAM 2013

Renouvellement des cotisations pour 2013 :

- Cotisation seule : 20 €.
- Cotisation + option Provence Généalogie en France métropolitaine : 38 € pour 4 numéros.
- Cotisation + option Provence Généalogie pour les DOM-TOM et étranger : 52 € pour 4 numéros.

Les personnes ayant adhéré à partir du 1^{er} septembre 2012 sont à jour de leur cotisation 2013.

La cotisation est à adresser au secrétariat de l'AGAM :

Louise BETTINI
AGAM
23 avenue Antoine Galante
06200 -NICE

Faites-nous savoir si vous désirez obtenir une attestation fiscale pour la cotisation 2012 et/ou le timbre de la FFG.

N'oubliez pas, alors, de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Un bulletin de renouvellement à découper et à remplir figure en dernière page

Évolution de la base AGAM

Évolution de la base AGAM depuis juillet 2012.

Au 29 septembre, notre base de données comprenait 817981 actes.

Relevés ajoutés depuis le 1^{er} juillet 2012 :

- BREIL/ROYA, mariages 1880-1885, 105 actes.
- BREIL/ROYA, naissances 1852-1854, 308 actes.
- LUCERAM, décès 1596-1930, 9776 actes, non vérifiés.
- MOULINET, décès 1851-1860, 363 actes.
- MOULINET, naissances 1732-1792, 2268 actes.
- MOULINET, mariages 1861-1936, 498 actes.
- NICE St-Jacques, mariages 1797-1803, 124 actes.

- NICE Ste-Réparate, mariages 1800-1812, 880 actes.
- PIERREFEU, mariages 1861-1903, 81 actes.
- St-SAUVEUR/TINEE, naissances 1744-1799, 830 actes

Nos bénévoles travaillent toujours aux relevés des communes de notre département et d'ailleurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer sur votre commune ou sur une période, même petite, au gré de vos possibilités. Vous trouverez toujours, auprès des autres releveurs, des conseils et l'aide nécessaire.

Alain OTHO.

Relevés en cours sur le secteur de Vence

Travaux en cours :

- CAUSSOLS, mariages par J CAMETZ.
- LES FERRES, mariages 1745-1903 par M GHIGO

- SIGALE, mariages par A FREDIANI.
- VENCE, décès 1720-1790 par P VERNIER.

Mireille GHIGO.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à

AGAM

à l'attention de Stéphanie CALVIERA-RAYER

Archives départementales des Alpes-Maritimes

Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble

06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à sterayer@yahoo.fr. Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Archives communales de Grasse

Depuis le 6 décembre 2011, le service des archives communales de Grasse s'est installé au rez-de-chaussée du bâtiment C de l'ancien lycée professionnel de Croisset, 12 chemin de la Mosquée.

L'inauguration de ces nouveaux locaux eut lieu le samedi 15 septembre dans le cadre des journées du Patrimoine.

Mireille GHIGO

Congrès national de généalogie, Marseille 2013

Les inscriptions, pour participer au XXII^e congrès national de généalogie qui se tiendra à Marseille du 31 mai 2013 au 2 juin 2013, sont ouvertes.

Vous trouverez deux documents en téléchargement à l'adresse <http://www.congresgenealogie2013.fr/congressistes/>

- La réservation hôtelière (prestation assurée par la Société Valadou Congrès)
Le bulletin de réservation, ainsi que le règlement est à retourner à : VALADOU CONGRES

Madame Michèle NARBONNE
73, La Canebière, 13001
MARSEILLE

- Le dossier d'inscription avec le bulletin d'inscription et le choix des prestations proposées. Ces quatre pages sont à compléter et à nous retourner avec votre chèque d'acompte.

Nouveauté : cette année, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation, en cas de force majeure.

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement de l'acompte sont à adresser à :

Monsieur Didier CHIARLA
201 chemin de la Plaine
06370 MOUANS-SARTOUX

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez adresser un mail à monsieur Jean-Paul CORNU : contact@congresgenealogie2013.fr

Forum de généalogie, Nice 2013



Le 6 mars 2011, la Maison des Associations d'Antibes accueillait le premier forum de généalogie organisé par l'AGAM. Les associations participantes étaient originaires des Alpes-Maritimes comme le Cercle généalogique du pays cannois (CGPC), les Rostagni de Breil et l'AGAM, mais aussi du Var comme le Cercle généalogique varois (CGNEA83), de la Corrèze comme Brive généalogie ou bien de la région comme le Cercle lorrain de PACA. La grande salle ne désemplit pas du matin jusqu'à la fin de journée, assurant le succès de cette manifestation.

Deux ans après, l'AGAM organisera une seconde édition de ce forum en avril 2013. La mairie de Nice a été sollicitée afin de pouvoir disposer d'un large espace pouvant accueillir de nombreux participants.

Nous avons volontairement limité, à Antibes, le nombre d'associations invitées afin de nous permettre de mieux assurer son organisation et donc son succès et la satisfaction de tous.

Munis de cette riche expérience, nous espérons pouvoir faire mieux lors de cette nouvelle édition, mieux en ouvrant la zone géographique des associations invitées de façon à pouvoir répondre aux attentes des nombreux généalogistes qui ont des ancêtres hors de la région.

La date et le lieu n'ont pas encore été fixés, mais nos contacts avec les services de la mairie sont excellents et nous permettent d'espérer aboutir sous peu. Nous vous ferons connaître les informations utiles dès que possible.

L'organisation d'un tel événement demande beaucoup d'implications, de bonnes volontés et nous comptons sur l'aide du plus grand nombre possible d'adhérents pour assurer la réussite de cette manifestation.

Alain OTHO



Quoi de neuf ?

L'AGAM à Saint-Auban le 11 août



Vous avez tous déjà pu vous apercevoir que nos recherches généalogiques sont parfois faites de rencontres imprévisibles ou de circonstances inattendues. L'organisation d'une journée peut l'être aussi.

À la suite d'un rendez-vous pour le projet Bleuets pris à l'initiative de Murielle CHARABOT avec les élus du village de Saint-Auban, nous avons fait connaissance avec l'association « St Auban d'hier et d'aujourd'hui ». Créée en 2012, elle a pour but la sauvegarde, la restauration et la protection du patrimoine ancien et actuel de la commune.

Le dynamisme de son président, Hervé ROMANO, et de Corinne NOURY nous a donné envie de participer à la 1^{re} édition de la «Journée du Patrimoine Communal de St Auban». Ainsi, nous avons contribué à rendre accessible le patrimoine archivistique des Saint-Aubonais.

Cette commune est au coeur d'un canton qui comprend les communes d'Aiglun, Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Sallagriffon, Séranon et Valderoure. Une façon aussi de fêter les 30 ans de notre association, car ces villages ont été l'objet des premiers relevés effectués.



Autrefois Saint-Auban s'appelait Puget-de-Mallemort. Puget car le village est construit sur une butte, et Mallemort parce que c'est du haut de la falaise que l'on précipitait les condamnés à mort dans l'Esteron.

On retrouve dans l'architecture du village de nombreux vestiges qui permettent de remonter dans le temps : la porte du Tracastel de style roman (XIII^e), la rue du Four (XV^e – XIX^e), l'ancien château (XVI^e – XVII^e), la chapelle Saint-Alban (XII^e), la chapelle Notre-Dame de l'Annonciade et la fontaine-lavoir (XIII^e).

Mais la pièce maîtresse mise en avant durant cette journée est l'église Saint-Étienne et Saint-Alban de style gothique flamboyant (vers 1564). On découvre à l'intérieur une cuve baptismale du XIII^e, des huiles sur toile et un chemin de Croix réalisé par Jean BRANDY. L'association collecte actuellement des fonds pour restaurer le mobilier de la sacristie.



En ce samedi 11 août, tout le village s'était mobilisé autour de l'équipe de l'association organisatrice.

Notre équipe d'animateurs habituels Colette BETTENFELD, Florent FASSI, Annie FREDIANI, Colette GRAZZI et Michèle PARENTE a été, pour l'occasion, renforcée par plusieurs membres de l'équipe «Bleuets» Murielle CHARABOT, Arlette SIBÉ et Guy SIDLER qui désirent s'investir et participer aux journées.

L'équipe de l'AGAM a commencé cette journée en offrant le petit déjeuner. Ce fut l'occasion d'échanges sympathiques entre les membres de nos associations. Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de M. CEPPI, maire de cette commune, qui nous a encouragés dans notre action.

Nos hôtes avaient prévu une conférence sur l'histoire du village et une projection de l'émission de TMC de 1981 « Bonsoir Mr le Maire ».

Ces animations ont permis de faire découvrir ou redécouvrir aux participants leurs histoires communes.

Une journée très patrimoniale au village

SAINT-AUBAN
11 AOÛT 2012

Le succès était au rendez-vous pour cette première édition riche en documents. Cet automne aura lieu la deuxième partie de la conférence sur l'origine et le patrimoine du village

La première manifestation sur le patrimoine et la généalogie organisée par l'association « Saint-Auban d'hier et d'aujourd'hui », présidée par Hervé Romano, a remporté un beau succès auprès de la population. Cette journée a eu lieu avec le soutien de l'Association généalogique des Alpes-Maritimes et du conseil général. Les Saint-Aubonais se sont rendus dans la salle du conseil, transformée par les membres de l'AGAM en centre de recherche généalogique.

Un film tourné en 1985

Ils ont été heureux de retrouver les traces de leurs ancêtres sur plusieurs siècles. Dans la même salle, les visiteurs ont eu le plaisir de découvrir l'exposition photos de Marcel Schmitter.



La journée du patrimoine sous la présidence d'Hervé Romano a rassemblé beaucoup d'informations pour le public.

tion dans la salle. Cette première journée du patrimoine local a été une réussite grâce au travail des bénévoles, le président les a remerciés et donné rendez-vous à tous en automne pour la 2^e partie de la conférence donnée avec suc-

L'ouverture d'un écomusée en projet

Ce jour-là, la médiathèque communale a fêté ses 20 ans en présentant des livres sur le village et le fonds patrimonial local. La responsable des lieux est Corinne Nourry, secrétaire de mairie, trésorière de « Saint-Auban d'hier et d'aujourd'hui ». À ce titre avec le président Romano et Yves, Nicole, Béatrice, Jean-François, Sylvie, Jane et Christiane, un projet existe de restaurer des meubles anciens de la sacristie, des vieux habits trouvés dans ces meubles, et la remise en état du cadastre napoléonien. Autre souhait, ouvrir la chapelle Notre-Dame de l'Annonciade, située derrière l'église : « nous aimerions y installer un écomusée pour présenter les vieux outils, les reliques religieuses, les habits anciens, tout ce qui a trait à notre histoire », a expliqué Hervé Romano. Ils ont aussi le désir de rassembler et de scanner les photos anciennes de familles, de lieux, avant qu'elles ne disparaissent.



Corinne a présenté les meubles à restaurer à la

Annie a retrouvé ainsi une cousine. Nous avons exploré également les pages sombres de l'occupation en cherchant à connaître l'histoire d'un résistant appelé « André de St-Auban », tué en 1944 lors de l'arrestation du maquis du Ventoux.

Nous avons aussi pu aider certains généalogistes en leur donnant des astuces pour faciliter leurs recherches. Comme chaque fois, nos équipes renseignent et font découvrir notre passion commune.

Nous avons apprécié le menu du repas de midi : « opération pan-bagnat » ! Les « *bocche fine* » de l'équipe n'ont rien eu à redire, les pans-bagnats étaient confectionnés dans les règles de l'art, digne de la Capeline.

Vers 18h nous avons quitté Saint-Auban, ravis de notre journée et de cette nouvelle expérience enrichissante.

Plus d'informations sur le site de la commune : <http://www.saint-auban.fr/index/accueil.cfm>

Florent FASSI, septembre 2012.

De notre côté, nous avons reçu et renseigné les Saint-Aubonais sur leur histoire familiale, mais aussi sur des personnes de passage, notamment un italien.

L'AGAM à Moulinet le 19 août



Suivant une tradition déjà établie, la 'biennale généalogique' de Moulinet s'est tenue le dimanche 19 août dans la grande salle de la mairie.



Philippe CARENCO et Gabriel MAUREL avaient bien organisé la journée et un public nombreux dont beaucoup de passionnés nous a rendu visite.

Le relevé systématique des mariages a été remis à monsieur le maire Guy BONVALET qui nous a remerciés et nous a félicités pour nos actions.

Florent, dans le cadre du projet Bleuets qu'il anime, a été contacté par de nombreux amateurs.

Un nouvel adhérent a rejoint ce jour-là notre association, Alain REVEL dont le savoir latiniste et la disponibilité ont déjà été mis à l'épreuve sur notre Yahoo groupe. Pascal DIANA, historien de Moulinet, nous a rendu une visite amicale.

L'équipe de l'Agam comprenait Colette BETTENFELD, Carole et Florent FASSI, Annie FREDIANI, Philippe CARENCO, Gabriel MAUREL, Alain OTHO et Michèle PARENTE.

Alain OTHO, septembre 2012.



L'AGAM à Saint-Sauveur-sur-Tinée le 16 septembre



Pour la 2^e année consécutive, à l'occasion de la journée du patrimoine, nous étions conviés par la mairie de Saint-Sauveur-sur-Tinée pour animer une journée généalogique.

Reçus par Josette PUONS et Michel VERCELLONE membres de l'AGAM, avec café et viennoiseries, Colette BETTENFELD, Florent et Carole FASSI, Annie FREDIANI, Gabriel MAUREL, Alain OTHO et Michèle PARENTE ont accueilli dès 10h des personnes faisant des recherches sur les Alpes-Maritimes, mais aussi originaires d'autres départements. Certaines avaient besoin de conseils pour commencer. D'autres ont découvert des ancêtres sur le 06. Gabriel MAUREL s'est trouvé de nouveaux parents !



Nous avons eu la visite de membres de l'AGAM, Renée OLIVARI qui nous a rejoints dans la matinée et Anne-Marie JENSEN passée nous saluer.

Comme l'an dernier, des artistes avaient été conviés à exposer leurs œuvres dans la grande salle où nous étions installés. À midi, un très martial défilé de « militaires » en tenue de 1940 (uniforme utilisé par le 74^e bataillon alpin de forteresse dont dépendait le fort de la Frassinéa), Français donc, mais aussi Italiens (Alpini et Bersaglieri), suivis par des camions et jeeps de la Libération a animé la rue principale du village. Une prise d'armes ponctuée par une Marseillaise énergique exécutée par la musique des pompiers de Nice termina cette manifestation.

Le fort Maginot de la Frassinéa, en aval du village, reçut la visite de beaucoup d'amateurs, mais aussi de touristes de passage. La chapelle des pénitents blancs, récemment rénovée, était commentée par Monsieur Francesco FIORENZA.

L'après-midi fut marqué par la remise au maire de Saint-Sauveur, madame Josiane BORGOGNO, du relevé des naissances, relevé effectué par Josette PUONS et Michel VERCELLONE. Cette année, 830 actes de naissance couvrant la période 1744-1799 ont été ajoutés. Courage, il ne reste plus que le relevé des décès à effectuer pour être complet !

Puis, Florent, au nom du groupe de travail Bleuets, offrit à l'association « Les amis de l'ouvrage Maginot de la Frassinéa » représentée par son président, monsieur Henri BIANCO (en tenue d'époque), un lot de douze casques militaires datant des années 1930, don de Mlle Véronique FISCH.



Michèle PARENTE, septembre 2012.

Messe de rentrée des archives du diocèse de Nice

La messe de rentrée des archives et de la bibliothèque du diocèse de Nice a été célébrée le 28 septembre par l'abbé Jean-Louis GAZZANIGA, vicaire général, responsable du pôle Intelligence de la foi, à la chapelle de la Maison du Séminaire, à l'occasion de la Saint-Jérôme, prêtre, docteur de l'Eglise et traducteur de la Bible.

Le chanoine Benoît MERLY a prononcé le panégyrique de saint Jérôme. Les orgues étaient tenues par Laurent-Cyprien GIRAUD et Gilles BOUIS, archiviste et bibliothécaire conduisait la chorale.

Denise LOIZEAU, septembre 2012.

Suggestions et bonnes adresses

Questions - réponses - recherches

A dressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

Question de Stéphanie CALVIERA : qui a expérimenté la demande de dossier de naturalisation pour un de ses ancêtres et serait d'accord pour nous faire un petit point de la procédure et de ce qu'il en a découlé ?

Le Yahoogroup de l'AGAM

Liens et infos sur le yahoogroup depuis le dernier bulletin.

Rappel : pour recevoir en direct ces informations, inscrivez-vous en envoyant un mail à agam-06-subscribe@yahooogroupes.fr en précisant votre identité et votre n° d'adhérent.

Les nouvelles mises en ligne d'archives : (liste complète sur : <http://memorhom.voila.net/index.htm>)

- Dom Tom et Algérie : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>
- AD du Finistère (29) : http://mnesys-portail.archives-finistere.fr/?id=recherche_etat_civil
- AD du Vaucluse (84) : <http://e-archives.vaucluse.fr/pages/enligne.html>
- AD des Hauts-de-Seine (92) : <http://consultation.archives-hauts-de-seine.net/mdr/index.php/rechercheTheme>
- AM Besançon : <http://memoirevive.besancon.fr/>

• Bases de communes :

<http://recel.geonames.org/>, <http://www.lion1906.com/>

• Site de l'École des hautes études en sciences sociales : <http://cassini.ehess.fr>

D'autres informations utiles :

• Site en espagnol des archives diplomatiques de Nantes concernant les pays d'Amérique du Sud :

<http://genfrancesa.com/inmigrantes/Nantes/index.html>

• Les règles du mariage : http://www.pixis.org/Genealogie/vie_societale/etapes_vie/epousail/epousailles.htm

• Nouveau site du Cercle Généalogique de Roquebrune et du Mentonnais : www.cgrm06.fr

• Le service historique de la défense (SHD) ferme pour rénovation de la salle de lecture et bibliothèque du 13 août à fin novembre.

Stéphanie CALVIERA, septembre 2012.

Lu sur la «toile»

CADA : les tables décennales sont en libre accès sans délai !

Le 21 mars 2012 par Guillaume de Morant.

<http://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/nouveautes/cada-les-tables-decennales-sont-en-libre-acces-sans-delai-!>

Vous souhaitez consulter les tables décennales de 1993 à 2002, celles de la décennie précédente ou encore celles d'il y a 30, 40, 50, 60 ou 70 ans ? Sachez que c'est possible ! Alors que les actes de l'état civil eux mêmes, ceux retraçant les naissances et mariages sont accessibles après un délai de consultation de 75 ans, les tables dressées tous les 10 ans avec les noms et prénoms et dates des actes ne sont soumises à aucun délai. Vous pouvez donc tranquillement vous rendre en mairie, au service de l'état civil et demander ces fameuses tables si utiles pour démarrer ou débloquer une généalogie.

Comment est-ce possible, puisque l'idée communément admise est que ces tables font partie de l'état civil et par conséquent, elles sont soumises aux mêmes délais de consultation ? La loi sur les archives de 2008 est muette sur la question. Pas une fois dans ce texte, les tables décennales ne sont mentionnées. Le décret de 1962 sur l'état civil ? Il n'en parle pas non plus et de toutes les façons, il n'est pas à jour, car il fait toujours référence au délai de 100 ans et non 75 ans, comme l'a souligné la CADA (Commission d'accès aux actes administratifs) en février dernier dans une affaire opposant un généalogiste à l'état civil d'Angers. Alors ? La solution justement été donnée par la CADA, au détour d'un «Conseil», c'est à dire une réponse à une question d'un maire qui n'avait porté d'ailleurs plus sur la réutilisation des tables décennales que sur leur communication.

Sollicitée par le maire de Haguenau, la Commission, dans sa séance du 21 décembre 2010, a conclu que les tables décennales sont librement communicables à toute personne qui en fait la demande. Selon la CADA, c'est ce qu'il résulte de la lettre de la loi : «le législateur a entendu instaurer la libre communicabilité dès leur établissement non seulement des registres de décès, mais également des tables décennales de naissance, de mariage et de décès. L'accès à ces documents administratifs s'exerce, au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration, soit par consultation gratuite sur place, soit par courrier électronique et sans frais lorsque le document est disponible sous forme électronique, soit, sous

réserve que la reproduction ne nuise pas à la conservation du document, par la délivrance d'une copie sur un support identique à celui utilisé par l'administration ou compatible avec celui-ci et aux frais du demandeur, sans que ces frais puissent excéder le coût de cette reproduction et de l'envoi du document».

Les généalogistes attentifs auront bien noté la double réponse de la CADA, à la fois sur les tables décennales et sur les registres de décès, tous deux communicables sans délai.

Délai de conservation des dossiers médicaux

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Article R1112-7, modifié par Décret n°2006-6 du 4 janvier 2006 - art. 2 (V) JORF 5 janvier 2006.

Les informations concernant la santé des patients sont soit conservées au sein des établissements de santé qui les ont constituées, soit déposées par ces établissements auprès d'un hébergeur agréé en application des dispositions à l'article L. 1111-8.

Le directeur de l'établissement veille à ce que toutes dispositions soient prises pour assurer la garde et la confidentialité des informations ainsi conservées ou hébergées.

Le dossier médical mentionné à l'article R. 1112-2 est conservé pendant une durée de vingt ans à compter de la date du dernier séjour de son titulaire dans l'établissement ou de la dernière consultation externe en son sein. Lorsqu'en application des dispositions qui précèdent, la durée de conservation d'un dossier s'achève avant le vingt-huitième anniversaire de son titulaire, la conservation du dossier est prorogée jusqu'à cette date. Dans tous les cas, si la personne titulaire du dossier décède moins de dix ans

après son dernier passage dans l'établissement, le dossier est conservé pendant une durée de dix ans à compter de la date du décès. Ces délais sont suspendus par l'introduction de tout recours gracieux ou contentieux tendant à mettre en cause la responsabilité médicale de l'établissement de santé ou de professionnels de santé à raison de leurs interventions au sein de l'établissement.

À l'issue du délai de conservation mentionné à l'alinéa précédent et après, le cas échéant, restitution à l'établissement de santé des données ayant fait l'objet d'un hébergement en application de l'article L. 1111-8, le dossier médical peut être éliminé. La décision d'élimination est prise par le directeur de l'établissement après avis du médecin responsable de l'information médicale. Dans les établissements publics de santé et les établissements de santé privés participant à l'exécution du service public hospitalier, cette élimination est en outre subordonnée au visa de l'administration des archives, qui détermine ceux de ces dossiers dont elle entend assurer la conservation indéfinie pour des raisons d'intérêt scientifique, statistique ou historique.

Denise LOIZEAU, septembre 2012.

Relevé d'ouvrages et d'articles sur les familles

Voici un relevé d'ouvrages et d'articles sur des familles conservés dans la bibliothèque des archives départementales des Alpes-Maritimes effectué en octobre 2009

- PINSON (Jean).- Histoire des BARELLI de Nice.- Nice, dactylographié, 1994, cote : Br5573
- MERGNAC (M.-O.), TROUVELOT (M.-H.), GOGUE (L.).- Les BATAILLE.- Paris, Archives et culture, 1994 2^e trimestre (collection les dictionnaires patronymiques) cote : III7606
- DESCHAMPS (H.).- Les BELLEUDY du Comté de Nice de Péone à Arles.- Aix-en-Provence, à compte d'auteur, 1994, cote : III7608
- MERGNAC (M.-O.), TROUVELOT (M.-H.), GOGUE (L.).- Les BOULANGER.- Paris, Archives et culture, 1992 2^e trimestre (collection les dictionnaires patronymiques) cote : III7607

- CLENCHARD (René).- la famille CLENCHARD. De Saint-Benoît en Glandeves avec suite à Champtercier et Guillaumes.- Paris, à compte d'auteur, 1992, cote : III7202
- CLENCHARD (René).- les CLENCHARD et leurs alliances. Originaires de Saint-Benoît (04) et essaimés en divers lieux de Provence.- le Cannet, dactylographié, 2006, cote : Br8161
- BARRERE (Élisabeth).- FARCY, FRANCASTEL, QUETIGNY et AMELIN. Contribution à l'étude des familles. Tome 1 : famille FARCY, tome 2 : famille FRANCASTEL, tome 3 : famille QUETIGNY, famille AMELIN.- Antibes, à compte d'auteur, 1987-1994, 3t., cote : Br5906/1 à 3
- GERBAUX (Jacques).- les de FAUCON seigneurs du Sauze et de Sainte-Marguerite. Tome I.- Paris, dactylographié, 2001, cote : III9190

- GERBAUX (J.).- les de FAUCON, seigneurs du Sauze et de Sainte-Marguerite au Comté de Nice.- la Forêt-Fouesnant, à compte d'auteur, 2006, cote : III10195
 - LABET (Michel).- Généalogie. Célestin FREINET 1896-1996.- Gars, association «Leï Pitè Grane», 1996 juillet, cote : Br5878
 - ALZONA (Gianluigi).- Gli antenati liguri di Giuseppe GARIBALDI. Genealogie e notizie biografiche alla luce di documenti inediti.- Turin, Genesi editrice s. A. S. , 2006, cote : III10198
 - GRASSE (Henri, marquis de), GRASSE (FOULQUES, marquis de).- Histoire de la maison de GRASSE . - Paris, Editions Occitania, 2 tomes, 1933, cote : III344
 - Archives du palais de Monaco.- tableau généalogique de la famille GRIMALDI.- Monaco, archives du palais, 2007, cote : Br8356
 - CLENCHARD (René).- essai sur l'ascendance d'Isabeau de LASCARIS, fille de Guillaume de LASCARIS et de Jeanne de GRASSE, épouse de Jean d'AUTHIER, sieur de la Penne et Chaudoul, mère d'ISABEAU d'AUTHIER qui épousa Étienne OLIVE bourgeois de Guillaumes en Glandèves.- s.l., à compte d'auteur, 1993, cote : Br5197
 - LASCARIS. - Albero della nobilissima famiglia LASCARIS, diviso in cinque rami. - « il sole eclissato overo genealogia dell'imperiale famiglia LASCARI, gia composta in latino, del marchese Giulio del POZZO et hora dal medesimo volgamente tradotta in Milano ».- s. d. (milieu XVII^e ou copie du XVIII^e) et 1671, 1 microfilm pour les 2 ouvrages, cote : 04mi 022/001
 - CLENCHARD (René).- de MATTY. Provence, comté de Nice, Bourgogne.- Nice, à compte d'auteur, 1993 septembre, cote : Br5188
 - CLENCHARD (René).- la maison de MONTBLANC en Provence des seigneurs de Sausses. Généalogie descendante sur 7 siècles et ascendances dans les maisons de CASTELLANE, GLANDEVES, VILLENEUVE, VINTIMILLE, RASCAS, BERRE, FORBIN, AGOULT, GRIMALDI, PUGET, SIMIANE, PONTEVES, GRASSE, BARRAS, AUBE, ORAISON, ADHEMAR, BLACAS... Avec exposé sur la communauté de Sausses et sur Mgr Augustin de MONTBLANC et ses frères.- le Cannet, centre généalogique du Midi-Provence. Section Aghamm, 1994, cote: III7982
 - BARRERE HENON (Elisabeth).- Correspondance entre Emilie LUCE de Montgrand et Flore de THEAS de l'Escarene 1815-1822. Notes sur la famille du comte de Thorenc à l'aide de la correspondance conservée aux archives départementales des Alpes-Maritimes sous la cote 25J : essai d'analyse selon la méthodologie de M.-C. GRASSI. Note de recherche.- Antibes, dactylographié, 1996, cote : Br5887
 - ASTIER (Meriem), ELANT (Hubert).- PAULIAN. Chroniques des PAULIAN. Études généalogiques et biographiques. François Jean SAETONE et Rose GUIGLIA Angelique «Marine» SAETONE, leur fille. PAULIAN Antoine, François dit Patrice, FOSSAT Marie, Thérèse, son épouse et leurs enfants.- s. l., dactylographié, 2000, 2001, cote : Br6973
 - ASTIER (Meriem), ELANT (Hubert).- les PAULIAN à Cagnes.- s.l., dactylographié, 1999, cote : Br6708
 - La famille PAULIANI.- in Nice Historique, 1944, p. 51 à 53, cote : Br6709
 - ANDREIS (Denis).- la famille PAYANY de Saint-Martin d'Entraunes avec compléments par G. OLLIVIER et R. CLENCHARD d'après les registres notariaux et d'insinuation et avec ascendance de Marianne DURANDY par R. CLENCHARD.- s.l., éditeur non mentionné, s.d., cote : III7983
 - Généalogie-magazine.- Gérard PHILIPPE. Ascendance.- s. l., dactylographié, 2002, cote : Br7222
 - OLLIVIER (Gisèle).- les familles RAYBAUD originaires de la Croix-sur-Roudoule du XVI^e au XIX^e siècle.- s.l., dactylographié, 1999, cote : III8598
 - LABET (Michel).- les ROBERTS ou de ROBERTY de la ville de Grasse. Branches de la Bastide de Seillans, de St-Cézaire et Mimet.- Saint-Paul, à compte d'auteur, 1992, cote : Br4291
 - FAGUET (M.-P.).- la famille ROISSARD et la fondation de Bellet. Mémoire de stage de formation de 'généalogiste professionnel', Nice-Brive, juin-septembre 1995.- Nice, Généapolis et de Furyane éditeur, 1995.
 - SAUTERON (François), ECOCHARD LACAILLE (Élie), BRUN (Suzette).- quelques vies oubliées ou les tribulations d'une famille provençale. SAUTERON-REBUFFEL-LAMBERT-PELISSIER. Petite chronique de Peyroules-Seranon-la Bastide. Tome 1.- s. l., François SAUTERON, s. d., cote : A323
 - SAUTERON (Arlette et François).- Quelques vies oubliées ou les tribulations d'une famille provençale : SAUTERON, REBUFFEL, BERTRAND, CHARABOT. Petite chronique de Seranon (suite) ; généalogie des familles du village au XVIII^e siècle. Tome 2.- François SAUTERON, s. d., dactylographié, cote : A347
 - TRIBOUILLARD (Jean).- Tribouillardises sur huit siècles, étude généalogique et histoire de la famille TRIBOUILLARD.- le Muy, Riccobono-impression-publication, 1980, cote : III4092
 - État des familles de Provence dont on connaît des généalogies imprimées ou manuscrites, de celles qui ont été maintenues nobles ou ont acquis la noblesse et de celles qui ont été reçues à Malte avec l'indication des ouvrages et recueils à consulter.- s.l., éditeur non mentionné, s.d., cote : Br2519
- Mireille GHIGO, septembre 2012.

Un peu de culture

Les mariages à Lantosque : us et coutumes (suite et fin)

Cet article fait suite à ceux parus dans les bulletins n° 11 et 15.

La première partie était consacrée à l'étude des habitudes saisonnières des mariages célébrés dans la commune de Lantosque (Alpes-Maritimes).

Dans la seconde partie, nous avons observé à quel âge les habitants de Lantosque se mariaient au XIX^e siècle, pendant la période Révolution-Empire, la période sarde puis la période française.

Je vous propose, dans cette troisième et dernière partie, de nous intéresser à la provenance¹ des époux.

Convention de couleur adoptée sur les histogrammes dans la suite du texte :

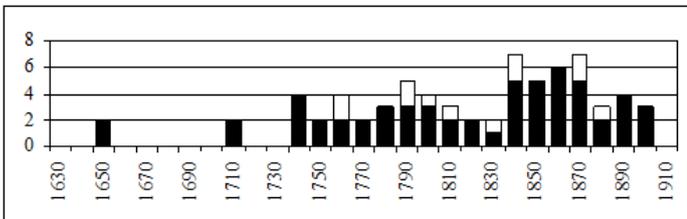
□ Epouses
■ Epoux

Les graphiques qui suivent présentent les nombres de mariages par décennie.

Origine étrangère au Comté de Nice

Origine "italienne" : nous désignerons ainsi les conjoints originaires de territoires faisant partie, aujourd'hui, de l'Italie. Nous avons dénombré 56 hommes et 12 femmes, soient respectivement 1,5 % et 0,3 % du total des mariages.

Cette émigration est négligeable jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, puis s'affirme pour atteindre un maximum qui reste cependant très limité au milieu du XIX^e siècle.



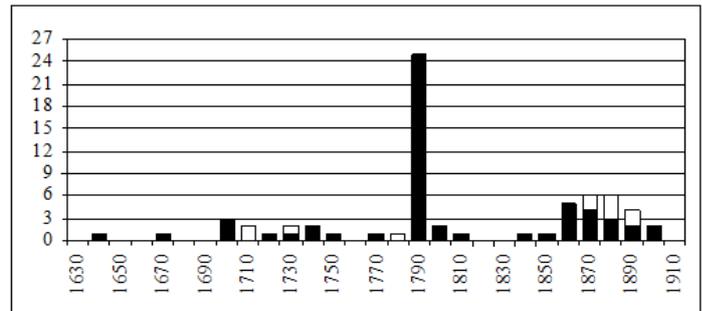
Sur les 37 hommes qui se sont mariés à Lantosque avant 1860, 35 sont originaires d'une région faisant partie du même État que le Comté de Nice, 33 venant du Piémont, deux de Ligurie après que la République de Gênes soit rattachée au Royaume de Sardaigne. Seuls les frères Antoine et Pierre BERTONE, originaires de Milan, et Jean CAVIGLIA de Varazza, région d'Oneille, venus avant 1768, ont franchi une frontière.

Dès 1861, l'origine est plus variée puisque si six viennent du Piémont, trois sont originaires de Ligurie, cinq de Lombardie, trois des anciens États pontificaux et seuls deux viennent d'une région étrangère, du Tyrol².

1 Dans les registres paroissiaux et d'état civil, si la provenance des époux est généralement indiquée, il n'est pas du tout sûr que les rédacteurs n'aient pas commis quelques oublis.

2 Rabbi au nord-ouest de Trento, actuellement en territoire italien, faisait partie, à l'époque, de l'empire austro-hongrois.

Origine "française" : nous désignons ainsi les hommes et femmes originaires du territoire français : avant 1860 il s'agit des régions à l'ouest de la frontière avec le Comté de Nice puis, après 1860, des départements français non compris les Alpes-Maritimes.



Je n'ai trouvé que 57 hommes et 11 femmes d'origine "française". Ces valeurs paraissent particulièrement faibles. Elles traduisent simplement le peu d'attractivité du village que l'on doit attribuer à la pauvreté de ses ressources, au caractère difficile de cette région montagneuse, aux difficultés de déplacement.

Avant 1792, et de 1814 à 1860, une frontière devait être franchie. Son rôle de frein est manifeste. Pendant ces périodes, le nombre de mariages avec un Français ou une Française est ridiculement faible. Nous pouvons observer quelques pointes dans les années 1700 à 1750 : j'y vois une conséquence des guerres avec la France, Guerre de la Succession d'Espagne et Guerre de la Succession d'Autriche. Les armées passèrent dans le pays de 1705 à 1713 et de 1744 à 1748, la commune ayant alors été occupée de multiples fois. Mais le nombre de ces mariages reste quand même très limité, pour ne pas dire négligeable : 9 mariages en 40 ans ! Certaines de ces familles sont restées quelque temps dans la commune, mais elles n'y ont pas fait souche. Après 1860, le nombre de mariages par décennie augmente légèrement, conséquence de la venue de fonctionnaires français, les instituteurs notamment, qui ont pu trouver, au village, l'âme sœur.

Si cette immigration reste globalement insignifiante, on notera l'exception des années 1793-1806 : nous sommes en période de guerre et le village est occupé par les armées sarde et française. C'est cette dernière qui a laissé le plus de traces dans les registres des mariages de la commune. Les époux sont, pour la plupart, originaires du sud de la France, la Lozère venant en tête.

Sur ces 25 mariages, 21 ont été célébrés de juillet 1794 à mai 1796. Ces familles ne semblent pas s'être établies à Lantosque³.

3 Documents consultés : la table alphabétique des propriétaires présents dans la matrice cadastrale de la commune de Lantosque, date non connue, sans doute 1810 ; le recensement de l'an IX.



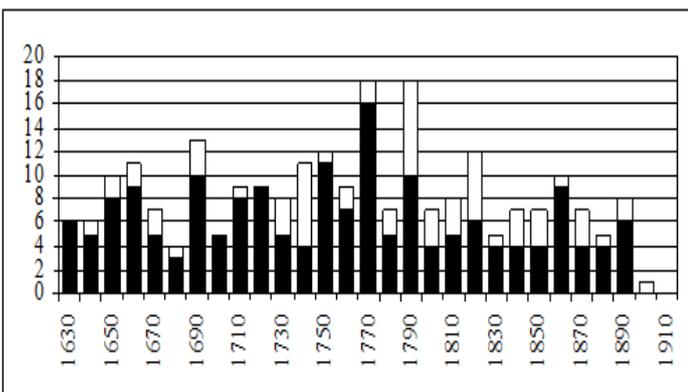
Si l'on omet le cas particulier des années 1793-1806, le nombre d'époux ou d'épouses originaires de France est de vingt, soit 0,6 % des mariages, pour la période antérieure à 1860. Il n'atteint que vingt-trois, soit 3,8 %, pour la période postérieure au rattachement. La présence ou non d'une frontière entre le Comté et la France a donc eu une influence très grande sur les déplacements des hommes et des femmes, même si ces nombres restent particulièrement faibles.

Ces valeurs sont à rapprocher de celles citées par André COMPAN dans sa thèse consacrée à l'étude d'anthroponymie provençale qui porte sur les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles⁴. Il dénombre vingt-quatre noms d'origine française, soit 0,5 % des noms étudiés, valeur étonnamment voisine de celle que nous avons obtenue ci-dessus, 0,6 %.

Origine : les villages voisins de Lantosque

Les époux sont originaires, dans la très grande majorité des cas, des villages de la Vésubie auxquels nous ajouterons Lucéram et Moulinet.

Origine Utelle : 176 hommes et 64 femmes.

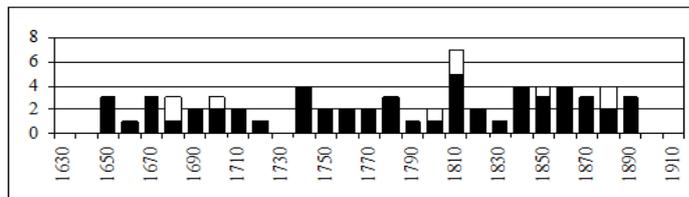


Le cas d'Utelle est particulier. C'est avec cette commune

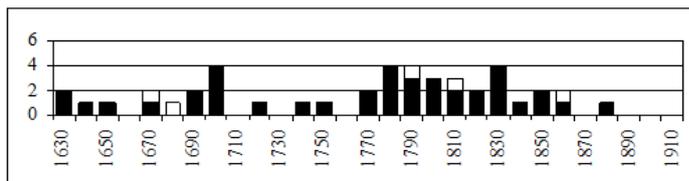
4 COMPAN A., *Les noms de personne dans le Comté de Nice aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, Lille, 1976, p. 571.

que les mariages ont été les plus nombreux, puisqu'on compte neuf mariages intercommunautaires par décennie. La raison en est la proximité des hameaux de Figaret d'Utelle et de Pélasque de Lantosque, hameaux séparés par le Riou de Figaret.

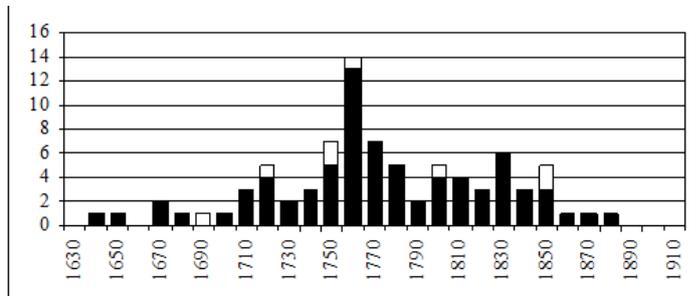
Origine Roquebillière : 57 hommes et 9 femmes.



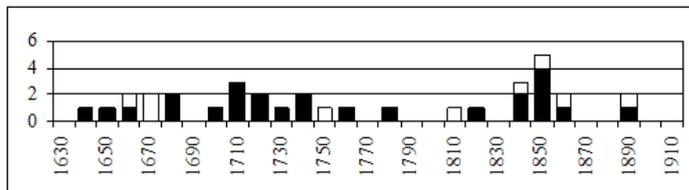
Origine Belvédère : 39 hommes et 5 femmes.



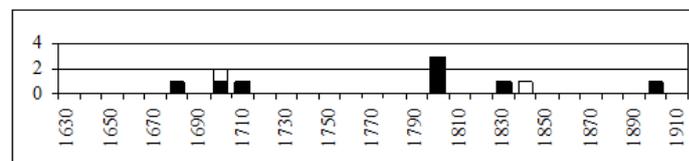
Origine la Bollène-Vésubie : 76 hommes et 8 femmes.



Origine Saint-Martin-Vésubie : 25 hommes et 9 femmes.



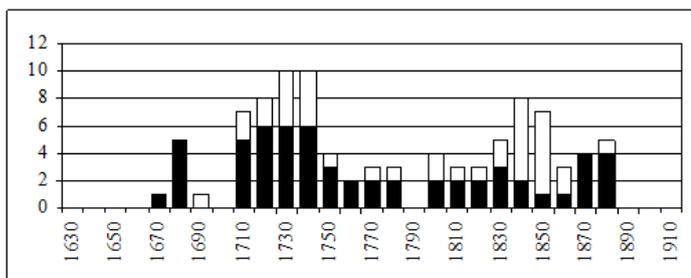
Origine Venanson : 8 hommes et 2 femmes.



Les mariages intercommunautaires, pour l'ensemble des villages de la vallée, se répartissent régulièrement dans le temps à part le cas très particulier de la Bollène-Vésubie qui connaît un pic vers 1760.

Les histogrammes de Saint-Martin-Vésubie et de Venanson montrent que les échanges entre Lantosque et le bassin supérieur de la Vésubie ont été bien plus faibles qu'avec le bas de la vallée et, comme nous le verrons ci-dessous, avec les villages situés autour du massif de Peira-Cava, Turini et l'Authion.

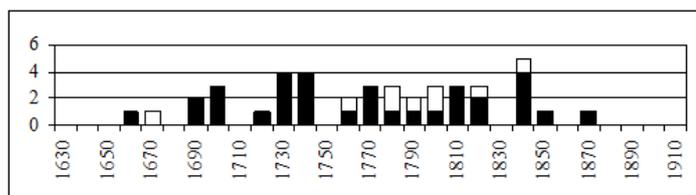
Origine Lucéram : 59 hommes et 37 femmes.



Le cas de Lucéram est particulier. Il tient au fait que la partie ouest de la commune, qui comprend le hameau de Béasse et le plateau de Bonvillar, est sur la partie amont du flanc occidental de la montagne de Peira-Cava, dont le bas est occupé par les hameaux de Saint-Colomban et de Loda. Les relations étaient bien plus commodes et rapides entre Béasse⁵ et Saint-Colomban ou Loda qu'avec le village de Lucéram. Au XIX^e siècle, Béasse, bien que hameau de Lucéram, dépendait de la paroisse de Saint-Colomban et possédait une école. Ces quelques données permettent de comprendre que beaucoup de mariages ont eu lieu entre habitants de Béasse et de Lantosque.

Autre constatation marquante : le nombre élevé, 47, soit pratiquement un mariage sur deux, d'actes contenant le patronyme CHAIS ou CIAIS, la plupart étant déclarés explicitement de Béasse. Ceci sous-entend qu'un grand nombre de familles de ce hameau portaient ce patronyme. Il y a là une grande similitude avec le cas présenté par le hameau de Loda. En 1800 il y résidait 12 familles DALLO ou DALLONI⁶, sur un total de 26 familles. Pendant la période 1814-1837, j'ai relevé 97 naissances d'un DALLO ou DALLONI sur 190 naissances. Dans ces petits hameaux, un patronyme, CIAIS à Béasse, DALLO à Loda, a pris une grande prépondérance en terme de nombre de représentants, sur les autres.

Origine Moulinet : 33 hommes et 9 femmes.



Le cas de Moulinet est aussi particulier. La population de ce village oscille, suivant les époques, de 700 à 1 150 environ, ce qui en fait un petit village en comparaison de la plupart des villages de la Vésubie.

5 Voici ce qu'en dit D. GARNIER, vers 1800 : «Partant de Lucéram à colle Negre (1 heure et demie) [...]. De colle Negre au hameau de Béasse, on descend jusqu'aux cassines de Font de pierres ; là, laissant le chemin de Lantosca sur la gauche, on prend à droite, on monte la montagne de Saint-Estève, puis on va traverser le haut du vallon de l'Infernet pour arriver audit hameau. Ce sentier n'est bon que pour les gens à pied; il faut 1 heure et demie [...]. On va du hameau de Béasse à Saint-Colomban en trois-quarts d'heure.». *Mémoire local et militaire sur le département des Alpes-Maritimes*, Paris 1888, p. 83.

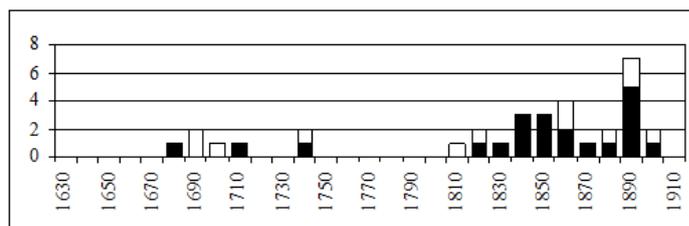
6 On ne peut, à cette période, faire une différence rigoureuse entre les familles DALLO et DALLONI, car les rédacteurs des actes les confondaient souvent.

Et pourtant 42 hommes et femmes de ce village se sont mariés à Lantosque, nombre comparable à celui des époux venant de Belvédère, village proche de Lantosque, dont la population était légèrement supérieure à celle de Moulinet, et nombre bien supérieur au contingent fourni par Saint-Martin-Vésubie, village bien plus peuplé.

Il est intéressant de noter qu'un axe se dessine, au vu de nos constatations, liant Lantosque, la Bollène-Vésubie et Moulinet. De fait, la Bollène-Vésubie fournit également un nombre relativement important de conjoints (84), nombre élevé si on considère que ce village est beaucoup moins peuplé que tous les autres, Venanson mis à part. Les pâturages des massifs du Turini et de l'Authion sont sans doute la clé de ces liens entre ces trois communautés.

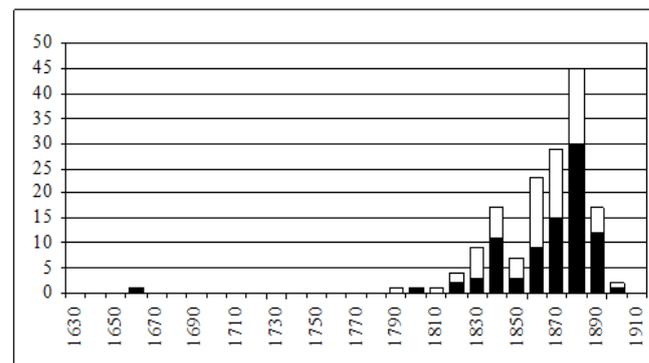
Origine : le reste du Comté

Origine Nice : 21 hommes et 12 femmes.



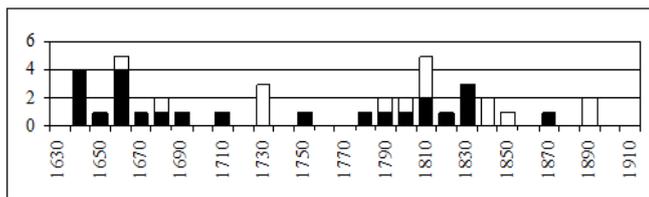
Bien que la ville de Nice soit infiniment plus peuplée que les villages du Comté, le nombre de mariages intercommunautaires reste étonnamment bas jusqu'au rattachement de 1860 et la construction de la première route carrossable. C'est lors de la décennie 1890-1900 que l'on enregistre la nuptialité la plus forte, 5 mariages dont l'époux est niçois, 2 mariages dont l'épouse est niçoise. Ce n'est vraiment pas beaucoup !

Origine Nice, parents inconnus : 88 hommes et 69 femmes. J'ai traité séparément les époux nés à Nice et dont les parents sont inconnus. La plupart d'entre eux ont été élevés à Lantosque et ne peuvent être considérés, à ce titre, comme étrangers au village.

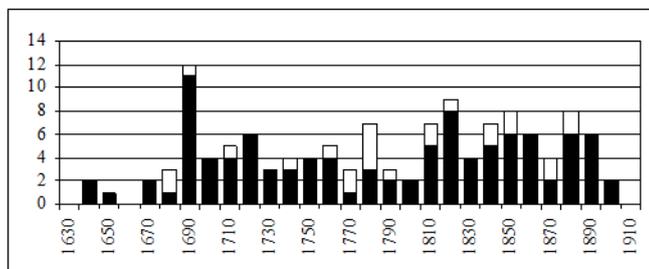


Le nombre d'enfants dits assistés s'est considérablement accru au cours du XIX^e siècle. Il est donc tout à fait normal de constater une augmentation progressive du nombre de leurs mariages, le maximum étant atteint dans la décennie 1880-1890. Beaucoup des nouvelles familles de Lantosque ont, comme ascendant, un de ces enfants abandonnés.

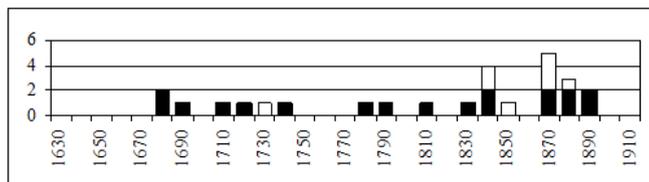
Origine l'ouest du Comté : Valdeblore, Tinée, moyen et haut Var : 24 hommes et 15 femmes.



Origine le Moyen Pays et la Côte hors Nice : Paillon, pays de Levens ... : 103 hommes et 24 femmes.



Origine l'est du Comté : Roya, Bévéra : 18 hommes et 8 femmes.



On constate, sur ces trois histogrammes, que l'apport du Moyen Pays et de la Côte a été plus élevé que celui des vallées à l'est et à l'ouest du Comté. Rien d'étonnant à cela, puisque les échanges ont toujours privilégié la direction nord-sud, au détriment de la direction est-ouest, et que la population est bien plus importante vers la côte qu'en montagne.

Mais tout n'est pas si simple. J'en veux pour preuve, s'agissant des échanges, l'existence en 1804 du bureau de l'Enregistrement à Lantosque, bureau qui couvrait l'ensemble des villages de la Vésubie auxquels s'ajoutait la Tour, Clans, Marie et Valdeblore. Le massif du Tournaret formait le centre géographique de ce groupe. Ne peut-on pas en déduire qu'il devait exister des relations commodes et suivies entre ces villages ? Ce n'est pourtant pas ce que l'on constate quand on observe le nombre de mariages dont un des conjoints est originaire de la Tinée.

Autre point, aux XVIII^e et XIX^e siècles, le différentiel entre les populations du moyen et du bas pays et de la montagne n'est pas aussi important que maintenant, tant s'en faut. En 1822, 20 658 habitants étaient dénombrés dans l'espace que j'ai appelé ci-dessus "le Moyen Pays et la Côte hors Nice", et 19 889 dans l'espace noté "l'ouest du Comté"⁷. L'argument lié à la population ne tient pas.

⁷ RUGGIERO A., *La population du Comté de Nice de 1693 à 1939*, Serre, 2002, p. 75-81.

Répartition géographique des origines

L'objet de cette partie est d'étudier la répartition géographique des origines des époux lors des quatre périodes 1635-1699, 1700-1799, 1800-1860 et 1860-1901, et leur nombre par origine.

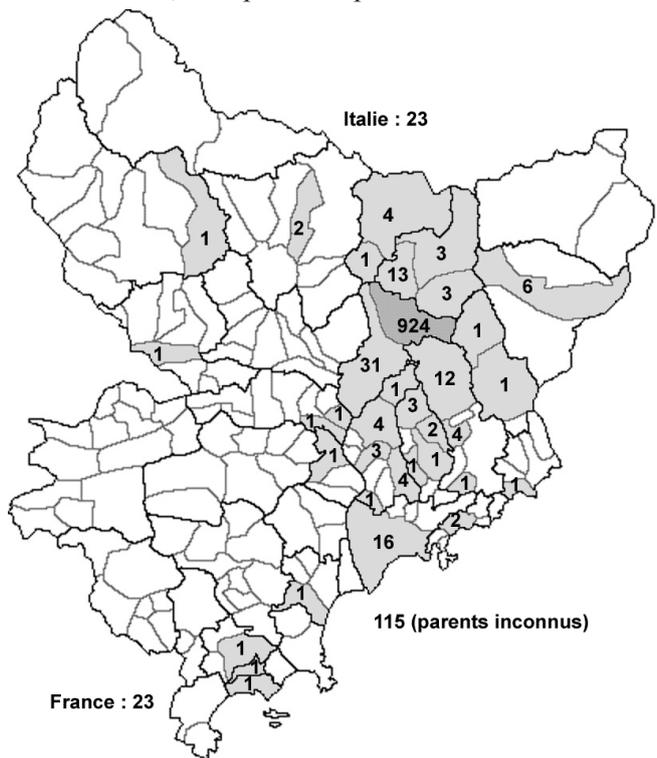
Quelques grandes lignes se dégagent.

Au XVII^e siècle, le pays semble refermé sur lui-même. On ne compte que deux mariages avec des "Italiens" et deux mariages avec des Français dont un originaire d'Aiglun actuellement dans le département des Alpes-Maritimes, mais qui, à cette époque, faisait partie du Royaume de France. On se marie surtout entre Lantosquois.

Le XVIII^e siècle est marqué par une plus grande ouverture, mais qui se limite principalement aux villages proches, Utelle, Lucéram, La Bollène-Vésubie, Belvédère et Roquebillière. Les villages de la Tinée, pourtant voisins, restent ignorés. C'est la période qui a vu le plus de Niçois se marier à Lantosque. L'émigration "italienne" commence à se développer. Le nombre de Français, 23, ne doit pas faire illusion, car il est grossi par les nombreux mariages liés à la présence militaire française de 1792 à 1800.

La première moitié du XIX^e siècle, jusqu'au rattachement de 1860, ne présente pas de grands changements par rapport au siècle précédent.

Au contraire, la période postérieure à 1860 est



marquée par une forte chute du nombre de mariages avec des époux venant des villages de la montagne, alors que l'émigration française et italienne connaît un renforcement.

On observe également que le nombre de mariages avec un conjoint étranger varie à l'inverse de la distance de sa commune d'origine avec Lantosque. Michelle

POLLET a abouti à la même conclusion⁸ qui, pour des raisons évidentes, doit être générale.

Cependant, le nombre de mariages n'est pas, dans ce cas, le meilleur des critères. Il faudrait également tenir compte de la population de la commune "étrangère" car, toujours pour des raisons évidentes, on doit s'attendre à compter un plus grand nombre de mariages si la population de cette commune est plus importante.

Un autre point contestable est la distance entre les villages. Toute la population d'une commune n'habite pas dans l'agglomération principale. À Lantosque, dont la plupart des hameaux sont au sud, le barycentre de la population ne se trouve pas au village, mais bien plus au sud, ce qui réduit la distance moyenne avec Utelle et l'augmente avec Roquebillière.

Manifestement, les habitants de Lantosque se sont tournés vers l'aval, vers le sud⁹ et l'est. Utelle, Lucéram, la Bollène-Vésubie, puis, plus loin, Moulinet et L'Escarène ont été privilégiés. L'axe Lantosque - la Bollène-Vésubie - Moulinet, lié aux activités de transhumance et d'estive, a déjà été évoqué précédemment. L'autre axe est matérialisé par les chemins puis routes liant Lantosque à la côte, routes qui passent par Contes ou Levens.

Si le nombre de mariages intercommunautaires est un indicateur de la bonne entente entre ces communautés, les résultats trouvés montrent que les conflits d'intérêt devaient être moins forts avec les villages situés en aval de Lantosque qu'avec ceux du bassin principal et du bassin supérieur de la Vésubie. Le nombre de mariages impliquant un Saint-Martinois est éloquent : 34 en 265 ans, moins de 13 mariages par siècle, alors que les deux villages sont, avec Utelle, les plus peuplés de la vallée. La population de Saint-Martin passe de 1 200 à 2 000 au cours du XIX^e siècle. Alors que Lantosque et Roquebillière sont géographiquement très proches, on mettait moins de temps pour aller à Roquebillière que pour atteindre le hameau de

8 POLLET M., «Les mariages à Grasse de 1751 à 1760 et de 1781 à 1789», dans *Recherches Régionales* n°3, 1978, p. 30..

9 ÉRIC GILI, dans son article «La terre de Roquebillière en 1765. Étude sociale et spatiale du cadastre» (*Patrimoines du Haut Pays* n°12, 2012, p.150), abouti à la même conclusion : les étrangers à Roquebillière, propriétaires de biens dans cette commune, sont de Saint-Martin et de Belvédère. «Aucun n'est dit citoyen de la Bollène ou même de Lantosque», c'est à dire de villages en aval de Roquebillière.

Saint-Colomban, les rapports entre ces deux villages ne devaient guère être meilleurs au vu du nombre de mariages impliquant un Roquebillérois, 25 mariages par siècle, à comparer avec les 90 mariages par siècle impliquant un Utellois.

Je verrais là la manifestation d'une opposition, d'une rivalité qui a longtemps existé entre ces villages. Le changement de nom de Saint-Martin-Lantosque en Saint-Martin-Vésubie en est un témoignage éloquent alors que d'autres villages, comme Saint-Martin-d'Entraunes ou Saint-Dalmas-de-Tende n'éprouvèrent pas le même besoin. La constitution à la Révolution d'un canton regroupant Roquebillière et Saint-Martin-Lantosque puis son démembrement en est un autre.

Origine Lantosque.

N'oublions cependant pas que l'endogamie géographique était particulièrement importante puisque, dans 84 % des cas, le marié et la mariée étaient nés à Lantosque, cette valeur étant sensiblement plus élevée qu'à Grasse où elle s'établissait à 74 % dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La raison principale est à rechercher dans les activités de la population. Pendant les siècles que nous étudions, beaucoup étaient agriculteurs et propriétaires. Le nombre d'artisans et de commerçants était faible et la plupart de ceux-ci étaient en même temps agriculteurs, l'activité artisanale étant alors un complément.

Attachés à leur terre, mais aussi liés par la transmission de ces terres par héritage, les hommes et les femmes de Lantosque étaient peu enclins à s'expatrier. Sans doute faut-il ajouter un caractère casanier que certains ont cru déceler chez les habitants du Comté¹⁰. Mais ce n'est sans doute pas là la seule explication. La montagne était relativement peuplée. La Vésubie comptait quelque 11 000 habitants en 1860, Lantosque 2 500. Le vivier était suffisamment important pour qu'il soit possible de trouver l'âme sœur au sein de sa propre communauté, sans avoir à s'expatrier, tout en évitant les problèmes de consanguinité, que l'Église a, dans la plupart des cas, scrupuleusement surveillés.

Alain OTHO, septembre 2012.

10 «Le Niçard voyage peu» affirmait FODÉRÉ dans *Voyage aux Alpes Maritimes*, Paris, 1821 (il existe une réimpression, Marseille, 1981), t. 2, p. 172.

NN : un acronyme au double visage

N*omen nescio*, NN en abrégé, est une expression latine signifiant «je ne connais pas le nom». Elle est utilisée pour parler d'une personne anonyme ou non définie, pour désigner une personne qu'on ne veut pas ou ne peut pas nommer.

L'expression est utilisée par les généalogistes et les joueurs d'échecs. L'abréviation NN est utilisée également en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

Selon certains historiens, «*Nacht und Nebel*» serait une interprétation surajoutée (éventuellement par les nazis eux-

mêmes) à l'abréviation latine NN de *Nomen Nescio*. Tel aurait été le sens dans lequel l'administration des camps aurait d'abord utilisé les lettres NN.

NN «Nuit et brouillard» (en allemand *Nacht und Nebel*) est le nom de code des «directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés».

Elles sont l'application d'un décret du 7 décembre 1941 signé par le maréchal Wilhelm KEITEL et ordonnant la déportation de tous les ennemis ou opposants du Reich.

En application de ce décret, toutes les personnes représentant «un danger pour la sécurité de l'armée allemande» (saboteurs, résistants, opposants ou non adhérents à la politique ou aux méthodes du Troisième Reich) seraient transférées en Allemagne et disparaîtraient à terme dans le secret absolu.

La **Topographie de la Terreur** (en allemand : *Topographie des Terrors*) est un musée en plein air de Berlin, capitale de l'Allemagne. Il est situé dans Niederkirchnerstrasse, anciennement Prinz-Albrecht-Strasse, sur le site des



Le siège de la Gestapo à Berlin se situait derrière cette portion du mur

bâtiments qui pendant le régime nazi de 1933 à 1945 ont été le siège de la police secrète, ainsi que de la maison d'arrêt de la Gestapo et de la SS, les principaux instruments de la répression pendant la période nazie. Les institutions centrales de l'appareil national-socialiste de persécution et de terreur comme la SS et la Gestapo étaient installées à cet endroit. Dans ces locaux fut planifié l'anéantissement des juifs. La prison de la Gestapo avait également été installée dans ce site. Beaucoup de prisonniers politiques furent torturés et exécutés sur ce site, où se trouvaient des geôles pour les prisonniers.

La SS ou *Schutzstaffel* (de l'allemand escadron de protection) fut une des principales organisations de répression du régime nazi.

Les bâtiments qui abritaient le siège de la Gestapo et de la SS ont été en grande partie détruits par les bombardements alliés en 1945 puis rasés après la guerre. Aujourd'hui, le musée de la *Topographie des Terrors* se trouve à cet endroit.

La limite entre les zones américaine et soviétique d'occupation à Berlin s'étendait le long de la Prinz-Albrecht-Strasse, rue devenue frontière fortifiée, et le mur de Berlin a longé le côté sud de la rue de 1961 à 1989. Le mur de Berlin ici n'a jamais été démoli, il en reste un grand pan sur la Niederkirchnerstrasse. La section adjacente au musée de la Topographie de la Terreur est le plus long segment existant du mur.

Les premières expositions du site ont eu lieu en 1987, dans le cadre du 750^e anniversaire de Berlin. Les caves du siège de la Gestapo, où de nombreux prisonniers politiques ont été torturés et exécutés, ont été trouvées et fouillées. Le site a ensuite été transformé en mémorial et le musée, à l'air libre, mais protégé des intempéries par un auvent, détaille l'histoire de la répression sous le régime nazi.

La fouille eut lieu en collaboration avec les Allemands de l'Est, et une exposition conjointe a été faite à la fois sur le site et en Allemagne de l'Est en 1989. Elle documente l'histoire d'un endroit qui fut le centre névralgique de la politique de persécution et d'extermination du régime national-socialiste.

Grâce à l'initiative du personnel du centre de documentation, une portion de mur, initialement destinée à la destruction, a pu être conservée et classée au patrimoine des monuments historiques en 1990. Le terrain du centre de documentation sur la topographie de la terreur comporte, dans la Niederkirchner Straße, un tronçon de mur long de 200 mètres. Aujourd'hui, on trouve derrière ce mur une exposition intitulée «Topographie de la terreur». Les témoignages des chapitres les plus sombres de l'histoire allemande y sont réunis.

Sources : <http://fr.wikipedia.org> & <http://www.berlin.de>

Denise LOIZEAU, septembre 2012.

La répression à Nice par les autorités allemandes (septembre 1943 – octobre 1944)

La Feldgendarmerie et la Section exécutive de la Gestapo procédèrent à 1 229 interpellations de septembre 1943 à août 1944, les interrogatoires étant effectués à Cannes à la villa Montfleury, à Nice à la villa Trianon comme au quartier général de l'Hermitage, à Menton à la villa Anaïs, les détentions ayant surtout lieu dans les maisons d'arrêt de Grasse et de Nice.

Sources : PANICACCI J.-L., *Les Alpes-Maritimes 1939-1945, un département dans la tourmente*, Nice, 1989, p. 110 à 114. & publications du Musée de la Résistance Azurienne.



Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-06.org et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu des réunions d'Antibes du 3^e trimestre 2012

RÉUNION à la Maison des associations du 30 juin.

La séance est animée par Marc COTTERET.

Présents : N. PRANDT, A FIXOT, D. MABILAT.

Absente excusée : M. GHIGO

À la demande de nos adhérentes antiboises, cette réunion s'est déroulée à Antibes ce dernier samedi de juin.

Plusieurs sujets ont été abordés dont :

- Recherche et solutions possibles sur les archives en ligne.
- Téléchargement d'actes ; sous quelles formes ?
- Traitements sous Picasa.
- Édition de PDF avec PDF Créator.
- Rajout de fiches ou d'images dans un document Word, avec remise en page de ce document selon ces images.

Nos adhérentes demandent si le yahoogroup peut faciliter l'échange d'actes trouvés. Je leur signale qu'il ne peut être envisagé de négocier des actes !

De même, les indications trouvées dans GeneaBank et/ou GeneaNet sont à vérifier et ne donnent pas l'acte par lui-même qui doit être recherché sur les sites des archives en ligne.

Les actes téléchargés peuvent être retouchés avec un logiciel de traitement d'images comme Picasa.

Une question concernait la création de trombinoscopes familiaux : où trouver des conseils ?



Même question concernant le paramétrage d'un fichier PDF d'un arbre généalogique aux fins d'impression (depuis Heredis ou Généatique) ?

Autre question au sujet de la création du CD de son arbre. Ayant pour ma part créé mon disque j'ai proposé de consacrer une séance à ce sujet.

Notre réunion s'est achevée sur un rappel à fermeture des salles.

Marc COTTERET.

RÉUNION à la Maison des associations du 9 septembre.

La séance est animée par Marc COTTERET et Mireille GHIGO.

Présents : Mmes D. MABILAT, D. HAMEL et O. IBERTI.

Quelques adhérents sont encore en vacances et excusés. Deux nouveaux adhérents sont venus pour s'inscrire et prendre contact avec le groupe.

Après un résumé des vacances studieuses de chacun, nous nous mettons au travail.

D. HAMEL a un nouveau correspondant et a besoin d'aide pour la lecture de vieux actes.

D. MABILAT continue ses recherches sur Tourrette-Levens, famille AUDA.



O. IBERTI commence sa généalogie et met en forme ses données. Ses recherches en Italie concernent les patronymes IBERTI ROVERA et dans le 06 LAUGIER ISNARD LAMBERT et GRAGLIA.

Prochaine réunion samedi 13 octobre

Marc abordera les sujets suivants : mettre sa généalogie sur CD (DVD) ou clé USB et utilisation du logiciel (gratuit) Oxy-gen, un outil de conversion de fichiers généalogiques.

Mireille GHIGO.

Compte-rendu des réunions de Biot du 3^e trimestre 2012

RÉUNION au CCAS du 20 septembre.

La séance est animée par Marc COTTERET et Mireille GHIGO.

Présentes : D MABILAT G VÉRAN

Marc COTTERET apporte son aide pour résoudre des problèmes informatiques, faire un gedcom avec Généatique, créer les fiches familiales, visualiser un arbre de 6 m de long...

Mme VÉRAN a des soucis avec Généatique qui ne sauvegarde pas tous ses documents.

Mireille Ghigo s'occupe de l'aide à la recherche sur la base AGAM ou GeneaBank et de la lecture d'actes.

Nous nous quittons à 16h30.

Mireille GHIGO.



Compte-rendu de la réunion aux A.D. de septembre 2012

RÉUNION aux A.D. du mercredi 26 septembre 2012.

La séance est animée par Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU

Présents : 16 adhérents de l'AGAM

Absents excusés : Henri BERIO, Henri BUSQUET, Anny CHIAMISA, Chantal COMAS, Eva VAN DIJK, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Hélène LOCHEY, Michèle PARENTE, Solange VIANO, Robert WAGNER.

En raison de la pluie torrentielle, quelques adhérents ont été dans l'empêchement d'assister à la réunion.

Programme

- 14h : accueil, entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, et accès à la bibliothèque.
- 14h30 : après des informations générales, Denis COLMON nous présentera « le dossier de justice (1803/1804) d'une de ses ancêtres accusée de vol par escalade ».
- Puis nous ferons un grand tour de table pendant lequel chacun pourra poser les questions qui le préoccupent ou partager des informations.

INFORMATIONS

Agenda des manifestations

L'été s'est révélé riche de manifestations pour l'AGAM et l'automne le sera tout autant.

- Samedi 2 et dimanche 3 juin - Le Val à côté de Brignoles (Var) – VII^e journées généalogiques organisées par le cercle Lorrain de PACA.
- Samedi 11 août - Journée de généalogie à Saint-Auban.
- Dimanche 19 août - Journée de généalogie à Moulinet.
- Dimanche 16 septembre - Journée de généalogie à Saint-Sauveur-sur-Tinée.
- Samedi 22 septembre - Rendez-vous des associations 2012 à Nice - Palais des expositions.

Prochaines manifestations

- Samedi 29 et dimanche 30 septembre – 3^e forum GENCO à Brive-la-Gaillarde (Corrèze).
- 5, 6 & 7 octobre - Festival du livre à Mouans-Sartoux.
- Dimanche 14 octobre – Journée de généalogie à Levens, salle du Fuon-Pench.
- Samedi 10 et dimanche 11 novembre - 15^e Salon généalogique du Gard à Nîmes (Gard).
- Samedi 17 et dimanche 18 novembre - Journée régionale de généalogie à Montélimar (Drôme) - salle Mistral - avenue Kennedy. www.genea26provence.com

EXPOSÉ

Denis COLMON nous présente le dossier de justice ((an XII - an XIII) d'une de ses ancêtres de Bretagne accusée de vol par escalade.



*Marché aux chiffons du Faouët par
le peintre Henri BARNOIN*

Aux AD de Vannes pour étudier sa généalogie, Denis a trouvé par hasard un répertoire alphabétique des actes de justice dans lequel figure le nom de son ancêtre et dont il a pu faire des photocopies.

Les faits se sont produits en 1804, il y a eu un vol par escalade au premier étage d'une maison au moyen d'une échelle. Une parure de lit en cotonnade à rayures rouges et blanches a été dérobée et Marie CORMEAU, sosa 33 de Denis, a été accusée d'avoir volé le linge puis revendu à des personnes de sa connaissance au marché aux chiffons de Vannes.

Denis nous montre à l'écran l'arbre généalogique de Marie CORMEAU (variantes du patronyme : COLMOU, CORMOU) puis le dossier de justice. Marie est tantôt bergère, journalière ou mendiante, elle est fille-mère, et, pour son entourage, elle mène une vie dissolue, scandaleuse, elle n'a ni feu ni lieu et vit d'aumônes. Tout laisse à penser qu'elle est coupable, ce qu'elle nie farouchement.

Voici les dates des événements tels qu'ils apparaissent dans le rapport de justice :

- 25 Germinal An XII (15/04/1804) date des faits
- 05 Prairial An XII (25/05/1804) procès verbal
- 18 Fructidor An XII (05/09/1804) interrogatoire

de l'accusée

- 24 Fructidor An XII (11/09/1804) déposition des témoins
- 29 Fructidor An XII (16/09/1804) détention à la prison de Vannes
- 17 Vendémiaire An XIII (09/10/1804) acte d'accusation
- 04 Brumaire An XIII (26/10/1804) date du jugement

Sa culpabilité n'ayant pas été établie, Marie COLMOU est acquittée.

TOUR DE TABLE

Denise LOIZEAU : chacun connaît la signification de NN en généalogie, c'est l'abréviation de l'expression latine *Nomen Nescio* utilisée pour parler d'une personne anonyme ou non définie. Selon certains historiens, « *Nacht und Nebel* », « Nuit et brouillard » en français, serait une interprétation de l'abréviation NN utilisée en allemand comme nom de code des « directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés ». Tel aurait été le sens dans lequel l'administration des camps aurait utilisé les lettres NN.

Alain NOUGUIER, dans ses relevés de La Turbie, a remarqué les variantes du prénom Magali : Magalli avec 2 L, Magai, Magaj. Le i et le j étant des apports germaniques.

Gilberte BIANCHINI a exposé, avec beaucoup de succès, son travail sur les Poilus du village de Péone lors de la fête patronale de la Saint-Vincent.

Christian GHIS possède un curieux acte de naissance, celui d'un enfant né de mère inconnue et de père connu.

Annie LEDAY a une amie psychothérapeute qui étudie les prénoms et qui affirme qu'ils ne sont jamais donnés sans raison aux enfants, il y a toujours une explication, parfois secrète, à l'attribution d'un prénom.



Dominique ROCCA : dans une revue de *Lou Sourgentin*, il y a un article de Luc THÉVENON traitant des « sanctuaires à répit » dans lesquels on amenait autrefois les enfants mourants afin de les baptiser s'il leur restait un souffle de vie. Il reste un de ces sanctuaires à Auron dans la chapelle Saint-Erige.

Une anecdote : Dominique a trouvé un acte de naissance dans lequel figure un garçon qui est déclaré par sa grand-mère, est enregistré sous le nom de sa mère, le père étant parti depuis vingt ans. La grand-mère a fait inscrire dans l'acte le nom du vrai père, un soldat.

Avec Heredis Mac, elle a des problèmes à partir de la 33^e génération alors qu'elle remonte jusqu'à la 63^e.

Guy SIDLER poursuit son travail sur les Bleuets. A titre personnel, il recherche ses ancêtres sur le site des archives des Hauts-de-Seine qui sont en ligne depuis peu de temps.

Colette FRISÉ utilise le logiciel Heredis 13, le dernier sorti, dans lequel elle ne trouve pas la liste des événements. Personne n'étant équipé de Heredis 13, il n'est pas possible de la renseigner, mais Denis COLMON lui montre comment

chercher et utiliser la liste des événements avec Heredis 12. Anne-Marie GRAC aurait souhaité remercier de vive voix Paul, absent aujourd'hui, pour le blason de marquis à Pau qu'il lui a dessiné.

Dominique ROCCA précise que le titre de marquis correspond à un commandement militaire, sur une région frontalière, dite de marche, d'où le terme marquis, alors que le comte n'a pas la fonction de défense comme le marquis mais celle de l'administration.

Colette BETTENFELD vient de terminer les relevés des mariages de Saint-Dalmas-le-Selvage pour la période 1861-1903 ; elle les a remis à Michèle PARENTE qui est à la recherche de volontaires pour faire des relevés partiels ou entiers de communes.

Prochaine réunion mercredi 31 octobre 2012.

La séance est levée à 17h.

Denise LOIZEAU.

Bulletin de réinscription pour l'année 2013



Bulletin de réinscription pour l'année 2013 à compléter, découper et à envoyer avec votre chèque au secrétariat de l'AGAM :

Louise BETTINI
AGAM

23 avenue Antoine Galante, 06200 -NICE

 Les personnes qui ont adhéré à partir du 1^{er} septembre 2012 sont à jour de leur cotisation 2013.

Nom : Prénom ;

N° d'adhérent : N° de téléphone :

En cas de changement de votre adresse, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Adresse mail :

Adresse postale :

Je désire obtenir une attestation fiscale pour la cotisation 2012 le timbre de la FFG . (cocher les cases)
N'oubliez pas, alors, de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Cotisation annuelle : 20 € (résidents en France ou à l'étranger).

Cotisation annuelle + abonnement à la revue trimestrielle Provence Généalogie :

- 38 € résidents en France
- 52 € résidents à l'étranger